

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉCOLE**

**SÉANCE du mardi 5 décembre 2017**

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 5 décembre à 18 h 00, dans le restaurant scolaire de Saint Jean de Liversay.

**Étaient présents :**

- M. Aumonier (chargé des affaires scolaires de la commune)
- Mmes Petit, Lespagnol, Dugay, Cahouet, Bosc-Vilotte, Nocquet et M. Boidin (représentants élus des parents d'élèves)
- Mmes Bioret, Gaboriau, Monsallut, Bourgevin, Le Toumelin, Granet-Brodu, Mabilat, Briou, Raimbault-Bougé, Gaumet, Costero-Borderie, et Ms Bouchet et Favriou (enseignants)
- M Rabiller (DDEN)
- Mme Renaud (directrice)

**Absents excusés :**

- Mme Besançon (IEN)
- Mme Favreau (responsable du restaurant scolaire et personnel mairie)
- Mme Rousselot (directrice accueil de loisirs)
- Mmes Poupet-Cazes, Pelu, Moynard, Gaborit, Bisson (enseignantes)
- Mme Mechin (représentante parents d'élèves)

Secrétaire de séance : Mme Gaumet

L'ordre du jour est abordé comme suit :

**POINT N° 1 : Rythmes scolaires**

➤ **Vote du projet d'organisation scolaire rentrée 2018**

L'évolution de la semaine scolaire doit faire l'objet d'un consensus local entre la municipalité, l'équipe éducative, les représentants des parents et l'autorité académique.

Point de vue de la municipalité :

Jusqu'à cette année, la mairie a opté pour la gratuité des TAP sauf celui du mercredi, avec l'incertitude du maintien des subventions et la baisse des dotations communales, la municipalité se prononce pour un retour à la semaine de 4 jours.

Point de vue des représentants de parents :

Résultats du sondage fait par les représentants de parents :

Distribution aux 267 familles de l'école représentants 404 élèves :

- 81 familles se prononcent pour le maintien de 4.5 jours de classe par semaine.
- 143 familles se prononcent pour un retour à la semaine de 4 jours.
- 2 familles ne se prononcent pas.
- 41 familles n'ont pas répondu au sondage.

84.6 % de taux de participation.

Point de vue de l'équipe enseignante :

À l'école maternelle, les enseignantes constatent la fatigue des élèves en fin de semaine et cela s'intensifie en fin de période.

Au cycle 2, compte-tenu des contraintes de l'école, les TAP ont lieu en fin de matinée, il n'y a donc aucun raccourcissement de la journée de classe, le bénéfice de l'organisation actuelle n'est pas probant.

Au cycle 3, les avis sont partagés, certains enseignants ne voient pas de bénéfice au rallongement de la semaine. D'autres trouvent appréciable d'avoir 5 matinées de classe, dans la configuration qui est la leur, c'est-à-dire des TAP positionnés en fin de journée 2 fois par semaine.

M. Rabiller, DDEN, pour qui la priorité de l'enfant est essentielle, se prononce en la faveur de la semaine à 4,5 jours.

➤ Vote à main levée

19 voix pour un retour à 4 jours

2 voix pour le maintien de 4.5 jours

2 abstentions

Compte-tenu du résultat du vote, le conseil d'école se prononce pour un retour à la semaine de 4 jours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 45 .

À Saint Jean de Liversay, le 5décembre 2017.

La secrétaire de séance : Mme Gaumet

La directrice : Christel Renaud



**Copie transmise à :**

- Madame Besançon, IEN
- Messieurs Denis (maire) et Aumonier (chargé aux affaires scolaires)
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves.
- Madame Favreau (responsable restaurant scolaire et personnel mairie)
- Madame Rousselot, directrice de l'Accueil de loisirs.
- M. Rabiller, DDEN
- Mesdames et Messieurs les enseignants.